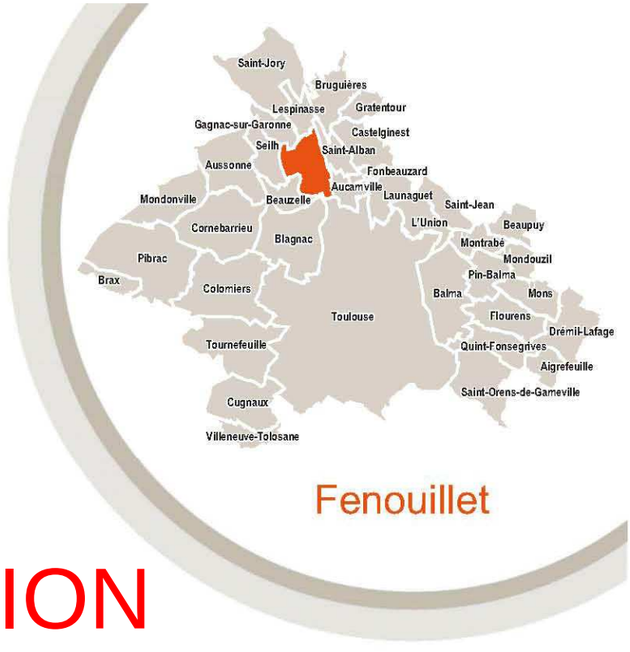


PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

APPROUVE PAR DCM LE 24 JANVIER 2002

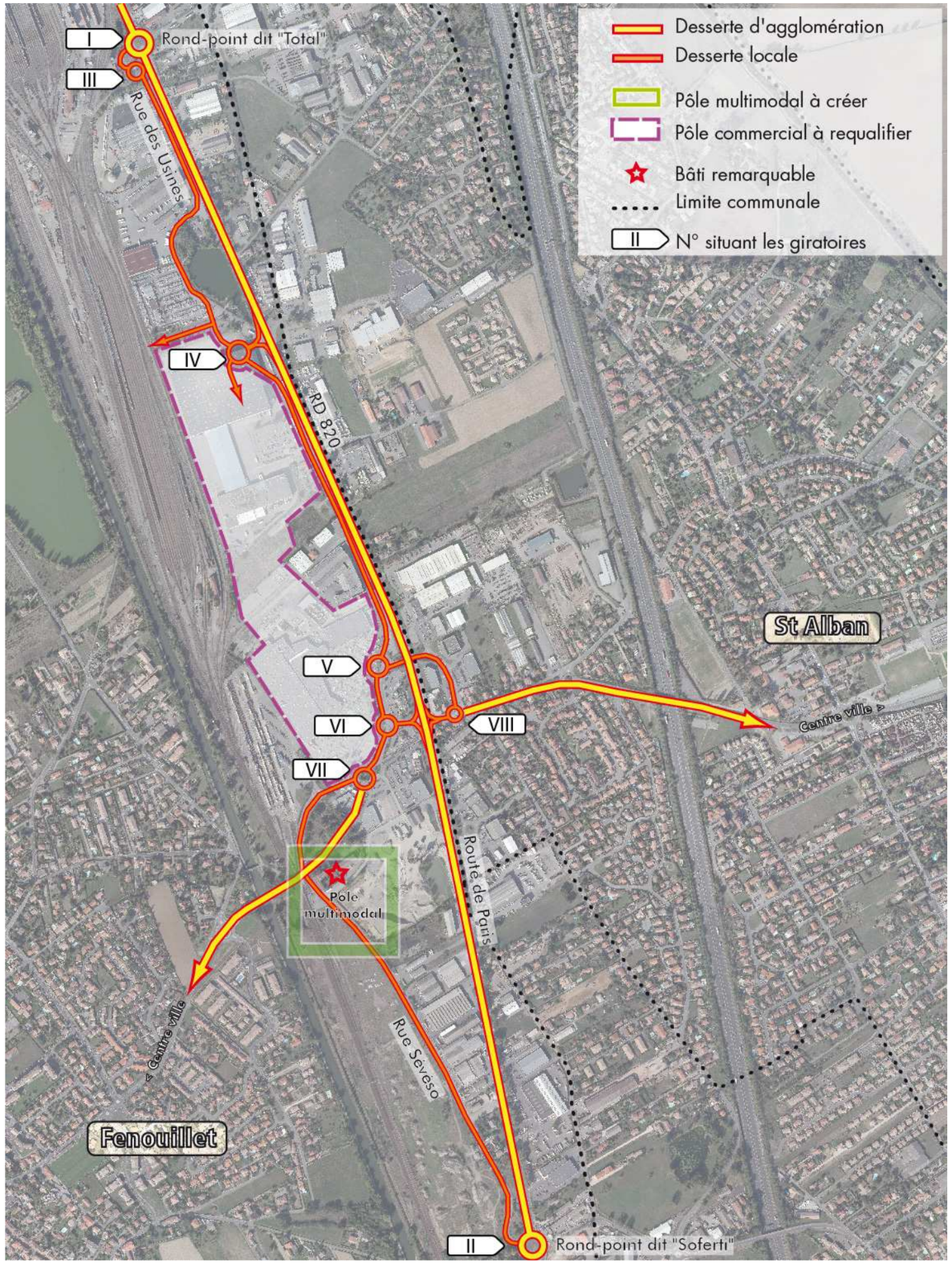
2IEME MODIFICATION

APPROUVEE PAR DELIBERATION DU GRAND TOULOUSE
DU 23 JUIN 2011.

5 – Schéma d'aménagement du secteur commercial RD820

LE PLU EST ELABORE AVEC L'ASSISTANCE DE L'AGENCE D'URBANISME ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE TOULOUSAIN AIRE URBAINE

le grand toulouse
6, rue René Leduc B.P. 35821
31505 Toulouse Cedex 5
www.grandtoulouse.fr



SCHEMA D'AMENAGEMENT

1ère phase de développement à horizon 2015

Vers une clarification et une hiérarchisation des flux le long de la RD 820

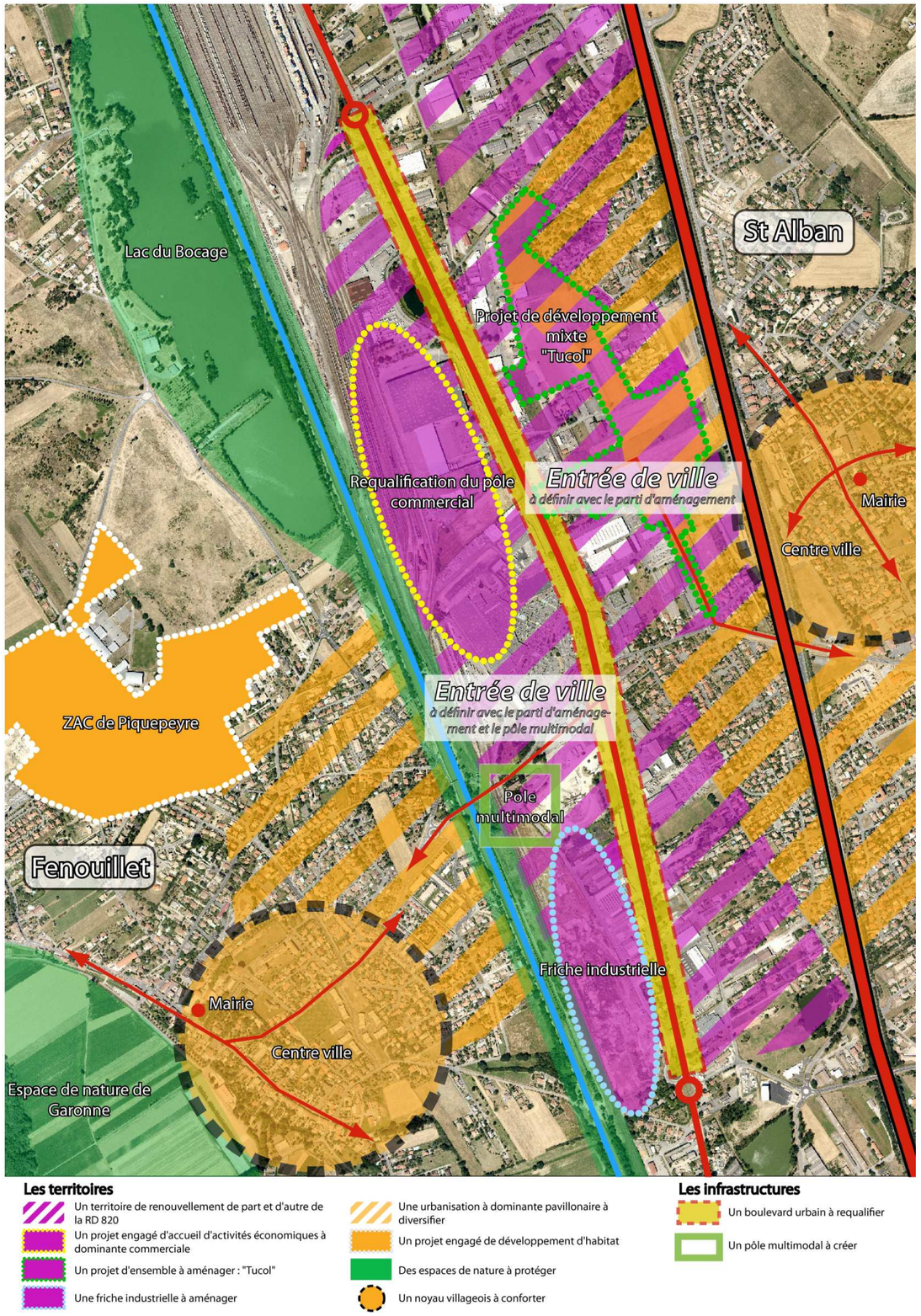
1 Organisation de la desserte de la zone commerciale,

- L'optimisation de l'utilisation du réseau existant, en répartissant la desserte du centre commercial en 3 points,
- Une requalification des voies, rue des Usines et rue Seveso (Rd14a) avec un traitement paysager et modes doux,
- Un réaménagement et une amélioration du giratoire sud dit « Soferti » en dopant au maximum son flux, largeur de l'anneau nettement supérieure, voies entrantes et sortantes doublées,
- Une utilisation du giratoire dit « Total » au nord et de la rue des Usines ainsi qu'une liaison directe par brettelle au centre commercial depuis la Rd 820

2. Préservation d'une emprise pour l'implantation à terme d'un pôle multimodal

- Identifiée dans le PDU, la halte existante pourrait être relocalisée suite à l'arrivée de la LGV.

Les entrées à la zone commerciale sur les giratoires V et VI devront prévoir des voies de dégagement internes au parking afin de ne pas bloquer les giratoires



SCHEMA D'AMENAGEMENT

2ème phase de développement à plus long terme

Vers une clarification et une hiérarchisation des flux le long de la RD 820

Les révisions des POS des communes de Fenouillet et de Saint-Alban sont en cours de réalisation.
Au moment de l'élaboration de ce document, ces deux procédures en sont au stade de l'élaboration des PADD (Projet de Développement Durable).

Axe 2 issu du projet de PADD de Fenouillet :

1 Renouveler le territoire d'activités économiques le long de la RD 820

2 Une friche industrielle à aménager

3 Des activités économiques à la recherche d'une nouvelle image sur le secteur

4 Un pôle commercial d'agglomération

5 Une opportunité d'aménager une véritable entrée de ville depuis la RD 820
Réhabiliter la halte SNCF et créer un pôle multimodal.

Orientation 1 issue du projet de PADD de Saint-Alban :

1 Créer une entrée dynamique et cohérente à l'échelle communale et intercommunale

2 Recomposer le tissu urbain de part et d'autre de la RD820, sur une entité la plus large possible pour valoriser l'image urbaine et apporter une forte attractivité au secteur

3 Multiplier les alternatives de dessertes (TC, modes doux, bouclage des réseaux secondaires, ..)

4 Gérer les conflits potentiels entre les différents usages du territoire.